



**5 Jours : 790.00€**

**AUTONNE 2021**

Dernière  
mise à jour  
le : 17/02/2021

**TOULOUSE-MONDONVILLE  
HAUTE-GARONNE (31)**

**YAMAKASI  
(10/15 ANS)**

**031 001 003 (5 JOURS)**

VACANCES POUR TOUS  
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021  
75989 PARIS CEDEX 20

**AGREMENTS**

UFOVAL : ministère Jeunesse et Sports CGOL  
UFOLEP : AG.075.95.0063 CGOL : Utilité publique  
décret du 31.05.1930



**RENDEZ-VOUS SUR PLACE**

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1<sup>er</sup> jour vers 17h00 et seront repris le dernier jour vers 13h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

**TRANSPORT**

Rendez vous sur place

**1<sup>er</sup> et dernier repas servis**

**Premier repas inclus** : déjeuner

**Dernier repas inclus** : gouter

**SITE**

► Situation géographique : Le domaine d'Ariane propose un parc de 27 ha de prairies et de bois aux portes de Toulouse, à deux pas de la zone aéroportuaire de Toulouse Blagnac et des chaînes de montage de l'A380.

► Cadre de vie : Aux portes de Toulouse et au cœur d'un centre sportif, hébergement en chambres de 5 lits avec douches, lavabos et sanitaires. Salles d'activités et terrains de sports (rugby, basket, tennis, volley).

► Effectif du groupe : 20

## ACTIVITES

Le parkour ou art du déplacement est une discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles urbains ou naturels par des mouvements rapides et agiles.

Durons le séjour vous pratiquerais l'activités avec des intervenants certifiés et agréés, qui vous partagerons leurs passions.

Au programme initiation et découverte de la pratique, saut d'obstacles, streetjump, freerunning, parcours urbains et naturel ... sensation garantie !

Dépassement de sois et adrénaline au quotidien !

Autres activités : course d'orientation, jeux, veillées à thème.

## ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement :** Le Domaine d'Ariane est un centre permanent, accueillant des séjours de vacances mais aussi des Classes de découvertes de l'Education Nationale. Cela vous permet de profiter d'une équipe professionnelle et permanente complétée selon les séjours par des animateurs recrutés et formés par notre organisme habilité. Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

► **Alimentation :** Les repas sont des moments importants de la vie collective en Centres et Villages de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Elle proposera des menus de substitution (sans porc, sans viande...) sans que les motivations (goût, allergie, religion, végétarisme ...) soient demandées en justification et sans que cela génère une ségrégation spatiale dans le restaurant. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau :** Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

**Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires au nom et prénom de votre enfant. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.**

► **Lavage du linge :** Le linge sera lavé sur place, chaque fois que nécessaire.

► **Argent de poche :** VPT propose aux enfants un système de banque individuelle leur garantissant la disponibilité de leur argent de poche

Il sert pour les cartes postales, les souvenirs et quelques friandises. Pour les petits, il est géré avec l'aide de l'animateur. Les grands sont responsables de leur argent ; ils peuvent le confier aux animateurs s'ils le désirent.

► **Santé :** En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter les documents nécessaires.

► **Le téléphone :** Compte tenu du développement de la téléphonie mobile, il paraît difficile d'en interdire l'usage dans nos centres de vacances. L'usage sera réglementé en temps et en utilisation afin de ne pas nuire aux activités. Cependant à l'organisateur dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol d'un appareil.

► **Objets de valeur :** La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

**Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

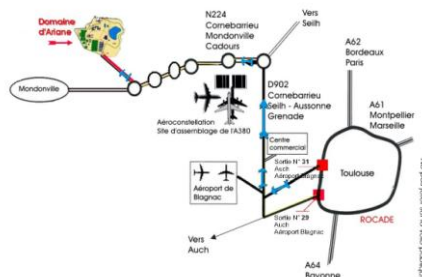
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

### Plan d'accès détaillé



### Venir en voiture

De Toulouse Prendre direction Aéroport de Blagnac, puis Beauzelle/Grenade, puis Mondonville jusqu'au panneau 'Domaine d'Ariane'.

### Venir en train / transports en commun

Gare de Toulouse-Matabiau, puis métro ligne « A » jusqu'à la station « les Arènes », puis tram jusqu'au terminus « Beauzelle »

## AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : .....

Représentant/e légal de l'enfant : .....

Demeurant : .....

.....

Inscrit/e sur le séjour : .....

Du ..... au .....

**> autorise**      **> n'autorise pas**      *(rayer la mention inutile)*

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à .....

Signature du représentant légal

Le .....